

Ecole primaire publique Les 4 saisons
Place Armand Goyet
49390 La Breille les Pins
tel : 02 41 52 86 58
courriel : ce_0490737k@ac-nantes.fr

CONSEIL D'ÉCOLE du 4 février 2021 PROCÈS-VERBAL

Présents :

Maire : Mme PONCET

Personnel communal : Mmes TURPIN et AGRELO

Représentants des parents d'élèves : Mmes GELIN, VINET et LELARGE

Enseignants : Mmes BARBARA, AUDEBEAU et CORABOEUF

Excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. SABUCO

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Ouverture de la séance à 18h30. Secrétaire : S. Coraboeuf

1. Rentrée 2020 2021

Effectifs :

À la rentrée : 47 enfants répartis en 3 classes. Deux élèves ont été radiés suites à leur départ pour Brain sur Allonnes.

Classe de TPS-PS-MS-GS Mme Coraboeuf	Classe de CP-CE1 Mme Audebeau	Classe de CE2-CM1-CM2 Mme Barbara
1TPS+ 3 PS+ 7 MS + 3 GS	7 CP + 6 CE1	11 CE2 + 6 CM1 + 3 CM2
total: 14	total: 13	total: 20
total: 47 élèves		

Effectif actuel : 50 élèves

3 élèves ont été inscrits depuis la rentrée : 1 TPS, 1 MS et 1 GS.

A noter que dans la classe de maternelle l'aménagement du temps scolaire des élèves de TPS et PS évolue vers des accueils sur la journée.

A noter également la présence d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS), Mme CAJET, pour l'accompagnement d'un élève de GS sur 12 heures.

Mme FUZEAU, AVS également sur l'école, est en congé maternité, elle sera de retour le 10 mai.

L'équipe enseignante demande s'il est possible à la municipalité de contacter les familles des enfants nés en 2018 pour leur proposer de visiter l'école, dès le mois de juin, et d'accueillir leurs enfants sur une ou plusieurs demi-journées.

Effectif prévisionnel pour 2021-2022 : un effectif de 50 élèves a été annoncé.

Les prochaines mesures d'ouvertures et de fermetures de classes pour la rentrée 2021 seront étudiées jeudi 11 février par le Comité Technique Spécial Départemental.

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale a d'ores et déjà précisé que la non fermeture en milieu rural, accordée dans le contexte de la crise sanitaire de 2019, ne serait pas reconduite cette année.

L'équipe pédagogique souhaite attirer l'attention de la municipalité sur :

-l'accueil des élèves nés 2019 pour septembre 2021, qui sera à étudier en concertation avec les enseignants, dans le cas d'une fermeture de classe

-le départ d'enfants de la commune, sans motif particulier, vers les écoles voisines : l'équipe demande à Mme la Maire s'il est possible de s'harmoniser avec les maires des communes voisines en leur demandant de ne pas inscrire les enfants résidents de la Breille selon des critères définis au préalable entre les communes.

Mme Poncet pense que cette mesure aurait un effet inverse, elle réfléchit sur ce sujet.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école est soumis au vote, à chaque rentrée, avant diffusion aux familles.

L'équipe enseignante propose une modification de l'article 6 du règlement:

«-Pour la propreté des locaux, les enfants doivent porter des chaussons dans les bâtiments. »

Depuis la mise en place du protocole sanitaire, cette mesure n'est matériellement pas applicable sur le temps de classe pour des raisons déjà évoquées lors du précédent conseil. Il est demandé la suppression de cet article laissant la possibilité à chaque enseignant de s'organiser dans sa classe.

Vote à main levée : 7 voix pour la suppression de l'obligation de porter les chaussons.

Cette mesure est en revanche conservée dans le règlement de la cantine et de l'accueil périscolaire.

Élections des représentants des parents d'élèves :

Conformément aux directives de l'Inspection Académique, les élections des représentants des parents au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020.

Une seule liste de 6 candidats (3 titulaires et 3 suppléants) s'est présentée pour 3 postes à pourvoir. Les 6 candidats sont élus. Un roulement entre les 6 parents sera organisé pour la participation aux conseils d'école.

Le taux de participation est de 51,56%, avec 7 votes nuls : il est rappelé aux votants qu'un bulletin sur lequel un nom est entouré est considéré comme nul.

Une boîte pour les questions diverses, à poser au conseil d'école, a été installée dans le hall d'entrée.

Les enseignantes demandent à la mairie si le procès verbal du conseil d'école peut être mis en ligne sur le site de la commune. Mme Poncet donne son accord.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Chaque enseignant organise des APC les lundis de 16h15 à 17h15. Mme Coraboeuf travaille autour de la catégorisation avec 3 élèves, Mme Barbara la numération avec 2 élèves et Mme Audebeau la lecture avec 2 élèves.

Mme Poncet demande pourquoi le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) n'est pas reconduit cette année.

Les familles ont été informées des conditions du dispositif à deux reprises par Mme Robineau, qui est venue aux sorties de classe (à la rentrée, puis en janvier) pour distribuer des flyers aux parents. Les enseignantes ont également fait des rappels auprès de leurs élèves. Certains ont des activités extra scolaires sur ce créneau, de plus l'année dernière beaucoup de CM2 y participaient, ils sont désormais partis au collège.

Malgré les rappels, le dispositif n'a pas pu se mettre en place sur l'école, faute d'inscription.

2. Protocole sanitaire rentrée 2020

Le protocole sanitaire a été mis à jour le 25 janvier 2021 avec un renforcement sur le temps de la cantine : plus de brassage autorisé.

Questions des représentants de parents d'élèves

Q1 : Est-ce possible d'avoir un autre fournisseur pour la cantine ? La société Sodexo est retenue car elle offre l'avantage de pouvoir inscrire ou annuler un repas le jour même. La cuisine étant basée à Vernantes, il est également possible d'être livré à la dernière minute lorsqu'une portion manque.

Q2 : Où en est l'appel d'offre qui devait être fait après l'enquête à laquelle les parents avaient répondu ? Le contrat avec la société Sodexo a été reconduit en fin d'année scolaire 2019/2020, pour une durée de 3 ans.

Q3 : Pourquoi la cantine n'est-elle pas aménagée pour faire les repas sur place ? Cela serait très coûteux. Une vingtaine d'enfants seulement mange à la cantine.

Q4 : Pourquoi les enfants doivent-ils garder leurs chaussons pendant la cantine/garderie ? Pas de réponse

Q5 : Peut-on revoir la qualité des repas de la cantine ? Mme Poncet s'engage à contacter la société Sodexo pour demander si la succession des menus peut être plus diversifiée sur un cycle de 5 semaines. Afin d'éviter d'avoir toujours les mêmes repas à la semaine. Se pose également la question de la régularité du menu végétarien.

Q6 : Pourquoi n'y a-t-il pas de distanciation sociale à la cantine alors qu'il y a de la place ? Le protocole sanitaire de la rentrée n'exigeait pas la distanciation obligatoire entre les élèves.

Mme Poncet précise que le projet d'une cuisine centrale utilisant des produits locaux est à l'étude sur l'agglomération.

3. Sécurité à l'école

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), un exercice incendie a été réalisé le 22 septembre. Le nouveau signal sonore a été très bien entendu par toutes les classes.

Un exercice attentat-intrusion a été organisé le 26 novembre : le personnel et les élèves se sont confinés dans le hall de l'élémentaire. Les élèves se sont regroupés dans le calme, Mme Turpin était chargée de récupérer l'eau et la radio. La porte vitrée du hall menant vers la classe de maternelle a été barricadée avec du mobilier. La mairie a fourni la clé de cette porte pour pouvoir la fermer au besoin.

L'école reste en attente d'un retour de la gendarmerie pour savoir si le lieu de confinement retenu est le plus adapté.

A ce jour, le sifflet est utilisé comme signal d'alerte pour les deux exercices cités plus haut.

Est-il possible d'avoir une corne de brume pour deux signaux bien distincts : évacuation et confinement ?

Il faudrait également prévoir un trousseau avec les clés d'urgence, à accrocher dans la cantine.

Questions des représentants de parents d'élèves

Q13 : Le plan Vigipirate étant au niveau 5, quelles sont les mesures prises pour la sécurité des enfants ? Le passage au niveau 5, « urgence attentat » implique de nouvelles procédures affichées sur la porte d'entrée de l'école, sous le nouveau logo : fouille de sacs possible, fermeture des points d'entrée à chaque sortie ou entrée,

Q14 : Peut-on faire un rappel aux parents sur la sécurité sur le parking ?

La municipalité pense qu'il sera plus efficace de s'adresser individuellement aux conducteurs qui ne respectent pas les règles de circulation sur le parking. Les enseignantes soulignent qu'elles ont déjà alerté les parents concernés à ce sujet et demandent à la mairie d'intervenir. Elles invitent Mme la Maire à venir constater la circulation aux sorties de classe.

4. Projets et sorties 2020-2021

Les élèves qui étaient en CP-CE1 en 2019-2020 vont finir le projet mené avec le Parc Naturel Régional Anjou Touraine. Une sortie en forêt est prévue le 16 février.

La classe de CE2-CM1-CM2 ne se rendra pas au parc du Futuroscope. Un avoir de 3000€ est disponible à ce jour. Une demande de remboursement est en cours.

Un projet contes, mené par Mme Levaillant, est en cours : 7 séances par classe ainsi qu'un spectacle pour toute l'école (lundi 14 décembre). Un échange vidéo est envisagé entre la classe de CE2-CM1-CM2 et une classe de 6ème du collège Balzac. Les enseignantes remercient la mairie et l'APE pour le financement du projet.

Un projet « Paysages » en lien avec les étudiants de l'université de Tours est également en cours pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2. Des échanges et ateliers ont eu lieu, en classe, autour de l'évolution des paysages dans lesquels vivent les élèves sur la problématique de la raréfaction en eau. Une séance a eu lieu début janvier, la seconde est prévue le 15 février. Une exposition aura lieu en avril, si cela est envisageable.

En ce qui concerne les sorties, aucune sortie n'est autorisée en dehors des sorties inscrites dans le cadre d'un partenariat.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le transfert du budget sorties de 500 euros, non utilisé, en budget investissement : une mallette de musique et un coin à écoute ont pu être acquis.

5. Aménagements/Travaux

Travaux réalisés

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour :

- La pose de nouveaux carreaux dans les toilettes
- L'installation de rideaux dans la classe de CP-CE1

- Le changement de la box internet dans la salle des maîtres
- La remise en état des piliers du hall
- La fixation d'une planche devant l'urinoir
- La pose de grilles au sol pour les classes élémentaires

Travaux et investissements demandés

- Poubelles de tri pour la cour de récréation et chaque classe.
- Ménage renforcé pendant les petites vacances pour dépoussiérer les étagères des classes et laver les surfaces vitrées de la classe de maternelle. Les enseignants précisent qu'au retour des vacances, elles ont nettoyé les vitres et les étagères. Elles invitent Mme Poncet à venir constater l'état des classes.
- Réparation ou renouvellement du vidéoprojecteur de la classe de CP-CE1.
- Il est noté des coupures d'électricité régulière vers 13h30. Est-il possible de prévoir un dispositif pour protéger le matériel informatique ?
- Le détecteur automatique des toilettes de la maternelle est toujours défectueux.
- Le téléphone de direction se décharge, celui de la classe de maternelle ne fonctionne plus malgré le changement de piles.

Questions des représentants de parents d'élèves

- Q8 : Pourquoi n'y a-t-il pas de tableau interactif et de wifi en classe de CP-CE1 ?

Mme Barbara présente l'appel au projet SNEE (Socle Numérique pour les Écoles Élémentaires). Une dotation de 91 millions d'euros va être consacrée pour équiper les écoles.

Mr Weiszberg, référent numérique de la circonscription a envoyé un tableau Excel à remplir afin de connaître la dotation numérique de l'école. Mme Barbara a complété le document et l'a envoyé.

Il est précisé dans la présentation du projet, que les écoles intéressées devront être « réactives » pour engager le dialogue avec la mairie pour le suivi du projet.

Dans la mesure où le matériel informatique est vieillissant, certains équipements datent du projet de dotation numérique en milieu rural de 2006. Les enseignantes insistent sur l'opportunité à saisir par le biais du SNEE.

Les enseignantes précisent que la classe de maternelle ne dispose pas d'ordinateur ni d'accès à internet. L'ordinateur de la classe des CP-CE1 a été offert par l'APE suite à un appel au don l'année dernière. Un budget informatique avait été demandé lors du précédent conseil, pour pouvoir équiper numériquement les classes, sur la longue durée.

- Q9 : Peut-on installer des moustiquaires et des rideaux ignifugés aux fenêtres n'en ayant pas ? Question non posée

- Q10 : Les enfants pourraient-ils utiliser le petit jardin pour la cantine ou faire des activités ? L'utilisation du jardin est à exclure sur le temps de cantine, faute de sanitaires à proximité. Cela est envisageable et s'est déjà fait sur le temps périscolaire pour y prendre le goûter.

- Q12 : Le bac à sable peut-il être rénové pour pouvoir le fermer ? Une bâche est à prévoir. Le sable doit être renouvelé. Les employés communaux s'en chargeront.

La séance est levée à 20h20.

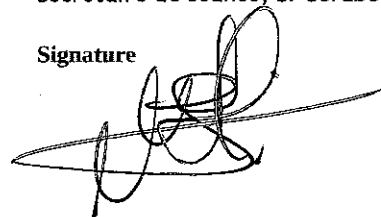
Présidente de séance, A. Barbara

Secrétaire de séance, S. Coraboeuf

Signature

Handwritten signature of A. Barbara in cursive script.

Signature

Handwritten signature of S. Coraboeuf in cursive script.